

Rosmérien

Le village se situe à environ 2 km au nord-ouest du bourg, près de la rivière d'Étel. Il a été habité par deux familles d'ancêtres qui se connaissaient : les BERTIC et les LE FLOHIC.

Jean BERTIC et Jacqueline JEGO (n°2688-2689) y possèdent une tenue à domaine congéable sous le sieur de TREHUVELEN. Six de leurs enfants parviennent à l'âge adulte. Jeanne BERTIC épouse vers 1640 Guillaume LE PRADO. Après son mariage vers 1644, Julienne rejoint son époux Julien LE BAYON (n°1630-1631), au Gouello en LANDAUL. Jean (n°1344), né le 21 mars 1628, épouse le 21 février 1650 Olive AUDIC (n°1345). Marie épouse en 1651 François GOUARIN de Lapaul en MENDON. Michel, marié en 1657 à Françoise KERQUERET, s'installe au bourg. Le dernier Yves, né en 1634, meurt avant 1669 sans postérité.

Déjà veuf de Jacqueline JEGO, Jean BERTIC décède le 1er février 1669. Les 25 février et 18 mars 1669, son fils Jean, marié à Olive AUDIC, acquiert par subrogation les parts de ses frères et sœurs tant de la succession mobilière et immobilière des parents que de celle du frère Yves. Une semaine plus tard, le 25 mars, Jeanne BERTIC et Guillaume LE PRADO, qui restent quand même à Rosmérien, vendent à leur tour leur part pour 360L. Le patrimoine familial est donc estimable à 2160L. A elles seules, les terres labourables s'étendent sur 5 hectares et produisent 46 perrées de seigle, 12 de froment, 7 d'avoine, 7 de mil. Elles nécessitent l'utilisation de 2 charrues, 6 sarcloirs, 5 houettes, 10 faucilles, 7 grands fléaux, 28 ruches en paille... Quelques outils servent pour la menuiserie et la maçonnerie tels que des marteaux, des limes, une truelle. Avec notamment deux braies à deux services, la production textile comprend, pour plus de 55L, 60 écheveaux de fil de chanvre et réparaon blanchi, une douzaine de pelotons de fil de chanvre, 4 aulnes d'étope, des grandes toiles de 30 aulnes d'étope et 43 aulnes de lin... L'élevage bovin est important avec 14 animaux, dont une paire de bœufs. L'étable abrite aussi une jument avec son petit poulain, deux cochons. La basse cour compte 18 poules, deux coqs et quatre oies, dont les plumes garnissent les couettes des lits. Exceptionnellement huit pigeons sont élevés, alors que le droit de colombage est réservé au seigneur. Trois ruches d'avesettes fournissent miel et cire. Pour la chasse ou la défense de l'exploitation, la famille possède deux fusils et deux épées. Si proche de la rivière d'Étel, elle pratique aussi la pêche avec deux filets et deux dards en fer pour piquer le poisson.

Avec de très nombreux consorts Jean BERTIC hérite aussi d'Armelle MADEC, le fond d'une petite tenue à Kervernic en PLOEMEL, dont les revenus reviennent en partie à des prêtres.

La famille BERTIC vit assez confortablement. Dans la maison, parmi les six lits, quatre sont particulièrement bien garnis avec une couette de plume, deux draps en réparaon, une couverture en laine teinte en rouge, vert ou bleu, et parfois encore une berne d'étope, un traversin ou un oreiller de plume. Pas moins de 16 bancs-coffres, avec le grand charnier, et trois armoires se dénombrent dans la maison, mais seuls quatre se ferment correctement à clé. Deux tables closes permettent l'existence d'un second foyer au sein de la maison, sans doute celui de Guillaume LE PRADO puis de Guy BERTIC, fils aîné de Jean. Les bois les plus fréquemment utilisés sont le chêne, surtout pour les lits, et le châtaignier. Ce dernier est parfois associé avec du sapin, de l'ormeau, même du poirier et du pommier. Le fouteau ou hêtre sert également pour le petit mobilier. Dans sa garde-robe, Olive AUDIC dispose notamment de vingt chemises en chanvre, lin ou réparaon, quatre cotillons, dont deux en serge bleu, six coiffes. Jean BERTIC possède lui treize chemises, cinq hauts-de-chausses, deux paires de bas, un chapeau de laine noire... En plus de huit linceuls en usage, 22 autres sont disponibles dans les coffres. Dans la cuisine, malgré leurs piteux états, les grands bassins d'airain gardent encore une bonne valeur. Quelques ustensiles sortent de l'ordinaire comme cinq plats et un petit beurrier en étain, deux tasses en faïence, une poêle en airain, un chandelier en cuivre. Douze écuelles et cuillères sont nécessaires à la grande famille.

Les enfants de Jean BERTIC et Olive AUDIC naissent à intervalles d'au moins trois années. L'aînée, Jeanne, naît en novembre 1652, et a pour parrain son oncle paternel Julien LE BAYON (n°1630). Le premier fils, Guy (n°672), naît le 28 avril 1656. Il a pour parrain le prêtre Guy LE LAYEC et pour marraine Julienne LE PRADO. Viennent ensuite François en avril 1660, Françoise en mai 1663, Michel en mai 1666 et Anne en novembre 1675. Le 7 mai 1674, les deux aînés, âgés de 22 et d'à peine 18 ans se marient respectivement à Yves et à Jeanne KERQUERET (n°673), originaires du village du Menec et un peu plus âgés d'un an. Le premier couple s'installe au Menec, tandis que le second reste à Rosmérien.

Jean BERTIC associe à la gestion de l'exploitation son fils Guy, qui est destiné à lui succéder. Il lui offre deux couples de pigeons, une vache à poil jaune et, avec le cadet François BERTIC, une vache à poil châtain et son veau. Logés et nourris, Guy BERTIC et Jeanne KERQUERET achètent surtout des vêtements. La garde-robe de madame comprend notamment dix chemises, cinq cotillons, dont un de serge bleu, cinq denanteaux dont un de satin rouge et un autre de serge noir, un corset de laine, quatre coiffes et surtout un manteau façon de Flandres garni de franges rouges, la couleur préférée... Guy BERTIC dispose de sept chemises, trois hauts-de-chausses, un justaucorps, un pourpoint, une paire de souliers de cuir, un chapeau noir... Du couple naît François, le 24 octobre 1675. Le 22 novembre suivant, naît tardivement sa tante Anne, sixième et dernier enfant d'Olive AUDIC. Le 21 janvier 1678, un second fils est donné à Jeanne KERQUERET, Yves BERTIC (n°336). Il a pour parrain son oncle Yves KERQUERET et pour marraine sa tante Françoise BERTIC.

Olive AUDIC décède le 11 décembre 1680. Elle est inhumée en présence de ses beaux-frères François GOUARIN et Michel BERTIC. Quatre mois plus tard, le 23 Avril 1681, son fils Guy, âgé de seulement 25 ans la suit dans la mort. Il a alors trois enfants mineurs. Le dernier Bertrand est âgé de sept semaines pour être né le 1er mars. Le 5 mai, à la juridiction de Largouet sous Auray, Jean BERTIC, considéré par la famille comme plus capable que la veuve Jeanne KERQUERET, est nommé tuteur de ses trois petits-fils. Les biens mobiliers de l'exploitation sont inventoriés et prisés pour la somme de 771L sans les importantes récoltes. Seulement 79L reviennent aux mineurs des biens personnels de Guy BERTIC, consistant essentiellement en vêtements dans un coffre et en quelques animaux. Sur les 692L restantes, un sixième de la moitié, soit environ 57L, revient aux mineurs de la succession d'Olive AUDIC, l'autre moitié appartenant bien sûr à Jean BERTIC.

B5549 - Largouet /s Auray - 05/05/1681

Décret de tutelle

Les témoins ci-après cherchent à nommer un tuteur aux trois enfants mineurs de défunt Guyon BERTIC et de Jeanne KERQUERET sa veuve de Rosmérien en MENDON, lesquels se nomment François 5 ans, Yves 3 ans et 3 mois, Bertrand 2 mois.

Témoins

- 1- Yves KERQUERET du Menec en MENDON, frère de la veuve.
- 2- Pierre LE BIDEAU du Menec en MENDON, oncle de la veuve.
- 3- Michel BERTIC du bourg de MENDON, oncle du père.
- 4- François GOUARIN de Lapaul en MENDON, oncle du père.
- 5- Gabriel LE PRADO de Rosmérien en MENDON, cousin germain au père.

Ils nomment pour tuteur Jean BERTIC de Rosmérien, aï eul paternel des mineurs.

B5576 - Largouet /s Auray - 13-14/05/1681

Inventaire après décès de Guy BERTIC à Rosmérien en MENDON

Témoins : Jeanne KERCRET, veuve de Guy BERTIC, Jean BERTIC veuf de Olive AUDIC,
parents de Guy BERTIC, François BERTIC frère du défunt,
Priseurs : André HERVE de Keriolet, Laurent LE BARON de Rosmérien en MENDON

Les biens viennent de la succession de Olive AUDIC.

La part revenant aux mineurs de Guy BERTIC correspond à 1/12 ème des biens ci-dessous décrits.

MEUBLES (128L 5s - 16,6%)

Au logis et feu :

1 table close et 2 escabeaux longs bois de chêne	3L
1 charlit de bois de chêne, sa couette de plume, le couettil de toile, 2 linceuls de chanvre & réparon, 1 banc dessous, 1 vieux langeul de laine rouge, 1 traversier de plume	16L 10s
1 autre charlit clos garni de sa couette de plume et couette de toile, 2 linceuls de toile de réparon, 1 langeul de laine verte	15L
1 vieux banc au coté du lit effoncé, bois de chêne, sans clef ni clavure	15s

Au logis appelé la chambre :

1 charlit de bois de chêne, sa couette de plume, le couettil de toile, 2 linceuls de réparon, 1 berne d'étope, 1 langeul de laine vert	13L 10s
1 charlit de bois de chêne, sa couette de plume, le couettil de toile, 2 linceuls de réparon, 1 berne d'étope, 1 langeul de laine bleue, 1 oreiller de plume	15L

Mendon

1 charlit de bois de chêne façonné, sa couette de balle et couettil de toile sans linceul ni langeul	9L
1 armoire à 2 services de bois d'ormeau & châtaignier à clef & clavure	9L
1 petite armoire à 2 battants bois de poirier et fouteau sans clef ni clavure	3L
1 table close bois de châtaignier sa couverture de bois de sapin	3L 10s
1 banc de châtaignier sans clef ni clavure	3L 10s
1 banc long clos à clavure sans clef bois de sapin & châtaignier	1L
1 petit banc clos bois de fouteau sans clef ni clavure	1L 5s
1 coffre cave bois de chêne à clavure sans clef	4L 10s
1 grand coffre en chêne façonné à l'antique à clef & à clavure	2L 10s
1 coffre cave en châtaignier & poirier sans clef ni clavure	3L 15s
1 coffre à l'antique à clavure sans clef, bois de chêne	4L 10s
1 coffre bois de châtaignier et pommier sans clef ni clavure	3L
1 vieux coffre sans clef ni clavure servant à mettre du blé	4L 10s
1 petit coffre cave à clavure sans clef	1L
<i>Au grenier :</i>	
1 petite armoire à 2 services bois de chêne, clef & clavure	3L 15s
le bois d'un charlit sans couette ni linceuls	15s
<i>Appartient personnellement à Guy BERTIC et Jeanne KERCRET :</i>	
1 coffre de bois de chêne façonné à l'antique à clef et clavure	6L
<u>LINGES ET VETEMENTS (119L 10s - 15.5%)</u>	
9 linceuls de toile de réparon tant bons que mauvais, mi-usés	4L 10s
4 linceuls de toile de chanvre	3L 4s
9 linceuls de toile de lin partie mi-usée	9L
13 chemises de toile de chanvre et lin à usage de femme	6L 1s
7 vieilles chemises de toile de réparon à femme plus que mi-usé	2L
2 vieux cotillons de serge de Caen bleu & carizé fort caduc & usé	2L 15s
2 paires de manches carize pourpre & l'autre de baguette blanche	3L 10s
1 manteau de drap noir mi-usé	6L
2 cotillons de toile de chanvre et réparon et 3 denanteaux de pareille toile	2L 10s
6 coiffes et couvre-chefs et 1 nappe de chanvre	1L 9s
4 hauts-de-chausses de toile de chanvre	1L 8s
2 vieux manteaux de petit loudre (?) usé	7L 10s
2 justaucorps de petit loudre, 2 camisoles l'une rouge, l'autre blanche, 1 haut de chausse de serge ...	6L 5s
2 paires de bas	15s
7 chemises de toile de lin et 6 de chanvre à usage d'homme	5L 11s
1 chapeau de laine noire	1L 5s
<i>Appartiennent personnellement à Guy BERTIC et Jeanne KERCRET :</i>	
1 justaucorps de petit loudre gris, 1 camisole de baguette blanche et 1 haut de chausse de tain brun	8L
2 hauts-de-chausses de toile, 1 pourpoint de toile et 1 camisole d'inquart bleu	4L
1 chapeau noir, 1 paire de bas, 1 paire de soulier de cuir	2L 15s
7 chemises de toile de chanvre & réparon à usage d'homme mi-usé	3L 3s
10 chemises de toile de chanvre et réparon à usage de femme	5L
2 cotillons de toile de chanvre et réparon et 3 denanteaux	2L
2 cotillons l'un de raz que rouge et d'autres de serge de raz rouge	13L 10s
1 vieux cotillon de serge bleu	2L
3 paires de brassières l'une de baguette blanche, l'autre de baguette rouge usée et la 3ème d'inquart bleu	5L 5s
1 denanteau de serge de Caen noir & l'autre de satin rouge usé	3L
1 manteau façon de Flandre garni de franges rouges	5L
4 coiffes et 3 couvre-chefs de toile de lin	1L 15s
1 corset de laine rouge	4s
<u>USTENSILES DE CUISINE (77L 10s - 10.0%)</u>	
1 grande marmite de fer du port d'environ 3 seaux d'eau et 1 petite marmite cassée et bossée par le haut	4L 5s
1 bassin airain du port d'environ 2 seaux d'eau	6L
1 petit bassin airain du port d'un seau	3L 10s
1 bassin airain du port d'environ 8 seaux d'eau rapiécé au fond	18L
1 bassin airain du port de 5 seaux d'eau rapiécé au fond	12L
12 écuelles de bois et cuillères	12s
5 plats d'étain et 1 assiette	3L 15s
4 jades de bois et 1 passoire à lait	12s
10 pots de terre à mettre lait, sa fontaine et le pot à beurre et 1 seau à puiser l'eau	13s

Mendon

1 poêle grasse rapiécé au fond et 1 petite poêlelette airain	1L 15s
2 trépieds de fer l'un mi-usé	2L 9s
1 escabeau servant à la buée	3s
2 cages de clisse et 2 paniers	10s
1 maie à pâte sans couvert bois de fouteau	2L
1 charnier fait de chaume, 1 table demi-usée	1L
1 grand charnier de bois de châtaignier et 2 côtes de lard 1 pain d'oing	15L
1 petit beurrier d'étain, 1 chopine, 1 chandelier de cuivre	1L 15s
1 bouteille de cuir bouilli et 2 autres de terre et de clisses, 2 tasses de faïence	15s
2 fûts de barrique	1L 10s
1 cabinet, 4 fûts de barrique effoncée, 1 vieux coffre sans couvert	1L 15s
<u>OUTILS ET MATERIELS AGRICOLES (112L 9s - 14,6%)</u>	
1 charrette ferrée et 1 autre non ferrée	21L
2 charrues complètes garnies de leurs ferrures, roues, cordages et attirails	5L
2 jougs servant aux boeufs, 1 courroie de crin, 1 chapeau	2L 10s
le collier servant au cheval et ses cordages et attirails	1L
la cordée à charrue de 12 brasses	2L
12 perches servant à la charrette	13s
2 brouettes à bras de fer et 1 poteau	1L 9s
3 échelles de bois, 2 grandes et 1 petite	4L
au cardy, 1 offre à piler la lande et son pilon, 3 hachons	2L
3 pelles de fer	3L
3 fourches de fer à 3 doigts	2L
2 crocs de fer et 1 javelot	1L 4s
2 lampes en fer, l'un mi-usé	1L 5s
5 houettes de fer	2L 5s
2 haches de fer, 1 herminette	3L 5s
6 faucilles à scier les blés	2L 5s
4 faucilles à trier les glés des terres	16s
6 sarcloirs de fer	9s
3 cribles	9s
7 fléaux à battre grands	1L 1s
4 râteaux à dents de fer	16s
1 petite scie monte	1L
1 faux à couper foin, son bâton sous lame et marteau de fer	3L 10s
1 faucillon, 2 ciseaux de fer, 2 gouges, 1 tarière, 1 paire de turequaise (?) de fer, 1 petit marteau, 2 limes de fer	2L
3 sacs à blés de farine	15s
4 demi douilles (?) de fil écru & blanchi	12s
2 êtrèpes de fer	6L
1 mesure d'un quart, 1 truelle et 1 pelle de bois	13s
2 braies de bois de fouteau à brayer filasses à 2 services chaînés	3L
5 auges de pierre	5L
2 dards de fer à piquer le poisson	10s
2 filets pour prendre du poisson	12L
1 grand fusil de 4 pieds de long et 1 petit fusil de 2 pieds ½ et 2 épées	12L
21 ruches de paille	1L 10s
7 ruches de paille	7s
3 ruches d'avettes	5L 5s
<u>PRODUITS AGRICOLES (99L -12,8%)</u>	
1 toile de chanvre de 30 aulnes d'étoupe & 4 empan 1/2 de laize	10L 10s
1 toile de lin de 43 aulnes de long & 4 empan 1/2 de laize	21L 10s
3 grands linceuls d'étoupe servant à l'éventail	4L
4 aunes d'étoupe	6L
21 poches d'étoupe à mettre du blé tant grandes que petites	8L
60 écheveaux de fil de chanvre et répaon blanchi et 1 douzaine de pelotons de fil de chanvre	19L 5s
1 mulon de marnie chaude advis du logis et lequel y a de marnie aux étables	6L
1 mulon de paille de seigle et lin	10L 10s
3 cents de fagots de bois de chêne & frêne étant au repaire derrière le logis	9L
1 petit mulon de buailles pour chauffer le four	3L

Mendon

12 charretées de gros bois à feu	1L	5s
3 perrées 1 quart de seigle	NC	
2 perrées 3 quarts de mil	NC	
2 perrées 1/2 d'avoine	NC	
<u>ANIMAUX (234L 10s - 30,5%)</u>		
2 bœufs de poil noir	102L	
1 cavale (jument) à poil castaigne et son petit poulain	18L	
5 vaches, 2 à poil rouge, 2 à poil gare, noir & blanc, l'autre gare	54L	
2 génisses à poil noir et blanc en l'âge de 3 ans	18L	
2 veaux d'un an	6L	
2 cochons de noriture (nourriture ?)	13L	10s
18 poules & 2 coqs	2L	14s
4 oies	1L	10s
4 pigeons		16s
Appartiennent personnellement à Guy BERTIC :		
1 vache à poil jaune	9L	
la moitié indivise d'une vache à poil castaigneux, son veau, l'autre moitié appartenant à François BERTIC frère du défunt	8L	
2 couples de pigeon	1L	
<u>TOTAL GENERAL : 771L 4s</u>		
<u>ACTES</u>		
A) 1 contrat d'acquêt fait par Jean BERTIC et Olive AUDIC sa femme de Rosmérien en MENDON acq(ueu)er de Guillaume LE PRADO et Jeanne BERTIC sa femme dudit village vendeurs des biens et portions dans meubles édifices de la tenue de Rosmérien sous TREHUELEN en Calan de 360L payé ainsi qu'il est au rapport de MORICE NR, le 25 mars 1669.		
B) Acte de subrogation et acquêt fait par Jean BERTIC acq(ueu)er de Michel BERTIC et Françoise KERQUERET sa femme du bourg de Mendon, François GOUARIN et Marie BERTIC sa femme de Lapaul en MENDON, Julien LE BAYON et Julienne BERTIC sa femme du Gouello en LANDAUL vendeurs de la part et portion des biens meubles et édifices de la tenue de Rosmérien en MENDON sous le Sieur de TREHUELEN, foncier, des suc(essi)ons de Yves BERTIC leur frère Jean BERTIC et Jacqueline JEGO leurs père et mère [...] au rapport dudit MORICE NR les 25 février et 18 mars 1669.		
<u>BLES EN TERRE</u>		
(Superficie déclarée le 14/5/1681 - Produit déclaré le 3/11/1681)		
6 journaux sous seigle 46 perrées ¼ - 2 journaux sous froment 12 perrées 1/4		
1 journal sous avoine 7 perrées ½ 2 journaux sous mil 7 perrées ¼		
<u>BATIMENTS</u>		
Pièce principale - Logis appelé la Chambre - Grande chambre basse - Grenier - Etable - Cardy		

Notes : fouteau= hêtre - clisse= osier - laize= largeur d'une étoffe entre 2 lisières - carize= couleur ?

Le 25 février 1686, un nouveau renchaînement d'alliance se produit. Jean BERTIC marie ses enfants Françoise et François, âgés de 25 et 23 ans, avec Jean et Jeanne NICOLAZIC, frère et sœur du Magouero en BRECH. Une fois de plus, comme en 1674 avec les KERQUERET, les garçons sont rejoints par leurs épouses dans leurs exploitations familiales. Depuis la mort de son frère Guy, François BERTIC est destiné à diriger Rosmérien.

Le 4 février 1687, Jeanne KERQUERET, se remarie à PLOUHARNEL avec Arnel LE BAIL (n°674), riche veuf du village de Kerarno en la dite paroisse, où elle continue sa vie. Elle est toujours dépourvue de la tutelle de ses trois fils, qui restent vraisemblablement à Rosmérien. Mais le 17 Avril 1695, son beau-père Jean BERTIC meurt à l'âge de 67 ans. Il est inhumé le 19 en présence de François GOUARIN, Jean LE PRADO, Julien LE PRODON, Marc GOUARIN. Trois jours plus tard, devant la juridiction de Largouet /s Auray, Jeanne récupère la tutelle de ses premiers enfants et retourne avec eux et son second mari à Kerarno en PLOUHARNEL.

B5553 - Largouet /s Auray - 22/04/1695

Décret de tutelle

François, Yves et Bertrand BERTIC, enfants mineurs de Guy (+) et Jeanne KERQUERET, le plus jeune âgé de 15 ans, déclarent que leur tuteur Jean BERTIC, leur aï eul paternel, est décédé à Rosmérien en MENDON depuis les 8 jours.

Témoins

- 1- Jeanne KERQUERET de Kerarnault en PLOUHARNEL, mère des mineurs.
 - 2- Armel LE BAIL de Kerarnault en PLOUHARNEL, époux de Jeanne KERQUERET.
 - 3- François BERTIC de Rosmérien en MENDON, frère du père.
 - 4- Michel BERTIC de Rosmérien en MENDON, frère du père.
 - 5- Jean PRADO de Rosmérien en MENDON, cousin né de germain paternel.
 - 6- Yves KERQUERET du Menec en MENDON, oncle maternel et paternel par alliance.
 - 7- Jean NICOLAZIC du Magouero en BRECH, oncle paternel par alliance.
 - 8- François GOUARIN de Lapaul en MENDON, oncle paternel par alliance.
- Ils nomment Jeanne KERQUERET tutrice.

B5553 - Largouet /s Auray - 29/03/1700

Décret de curatelle

Bertrand BERTIC de Rosmérien en MENDON, f. de + Jean [hic] et Jeanne KERQUERET de Kerarnault en PLOUHARNEL, déclarent vouloir gérer et administrer ses biens sous l'autorité de son oncle Yves KERQUERET.

Frères de Guy, François et Michel BERTIC reprennent l'exploitation de Rosmérien. En juin 1709 et juillet 1711, ils règlent 240L à chacun de leurs neveux Bertrand BERTIC de Lairin en LANDAUL et Yves BERTIC de Kerarnault en PLOUHARNEL pour la portion d'édifices leur revenant de leur père Guy, selon un acte de partage vers 1700.

6E2099 - Minutes Jacques HENRY - 01/06/1709

Témoins

- Bertrand BERTIC de Lairin en LANDAUL.
- François et Michel BERTIC de Rosmérien en MENDON

Quittance

Bertrand reçoit 240L pour sa portion d'édifices à Rosmérien lui advenu de ses parents depuis 9 à 10 ans chez Pierre PONTHO, NR. Pour ce paiement, François et Michel ont emprunté 150L ce jour de Jean KERGOSIEN de Kerdanné en MENDON, dont quittance.

Quittance jointe du 12/07/1711

Yves BERTIC de Kerarnault en PLOUHARNEL reconnaît avoir reçu le 28/01/1711 la somme de 240L de François et Michel BERTIC frères de Rosmérien de MENDON, pour sa portion d'édifices à Rosmérien, dont quittance, même pour 9L de levées et intérêts.

-oOo-

Résidant ordinairement à Kerbotspern en LOCOAL, Guillaume LE FLOHIC et Peronnelle VASSAL (n°1104-1105) possèdent à MENDON des terres d'héritages à Rosmérien sur près de 2 hectares. En 1679, leurs fils François marié à Marie LE CROM (n°552-553) et Jean marié à Jeanne LE PORT s'installent ensemble dans ce village. Ils acquièrent aussi les édifices d'une tenue sous domaine congéable sous les seigneurs de MARBEUF. L'entente entre les deux frères est un peu tendue en 1688, lorsque Jean LE FLOHIC cherche à connaître la portion des immeubles qui lui revient. Il entame une procédure judiciaire. Mais tout revient dans l'ordre par la suite.

B956 F°4221 (AD44) - Terrier du domaine d'Auray / Mendon - 26/12/1679

Déclaration

Déclaration et dénombrement des héritages par François LE FLOHIC l'aîné de Rosmérien en MENDON et consorts, héritiers de Guillaume LE FLOHIC (+) et Peronnelle VASSAL leurs père et mère, des biens qu'ils possèdent à MENDON.

Biens

- 1 pièce de terre à labour nommée ER GRAIE.....	2 jx 8 C
- 13 sillons de terre sous labour nommées ER HROCH	1/4 jl 4 C
- 1 pièce de terre à labour nommée MEZEC LOCH	3/2 jx 6 C
TOTAL.....	3 jx 78C

B931 (AD44) - Aveux du comté de Largouet - 17-18e siècle

Déclaration de 1689

Rente de 2 censées de froment et seigle et de 2... , au village de Rosmérien en MENDON, sous les Sgr de MARBEUF et possédée par Jean et François LE FLOHIC.

Déclaration de 1702

François et Jean LE FLOHIC sur une tenue sous le sieur abbé de MARBEUF, à Querjardin par tenay deux censées de froment et seigle et deniers monnaies arrérages.

B5583 - Largouet /s Auray - 09/06/1688

Enquête

à la requête de Jean LE FLOHIC de Rosmérien en MENDON, contre François LE FLOHIC sur le mesurage et l'étendue de la tenue de Rosmérien, qui leur revient respectivement (6 pages).

L'étable abrite une jument, six poules et des bovins. Une paire de bœufs et trois vaches appartiennent à François LE FLOHIC. D'autres vaches doivent appartenir au frère Jean dans la même étable. Les outils comprennent notamment six faucilles, cinq fourches, quatre fléaux. La culture du chanvre est guère importante. L'apiculture est pratiquée avec quatre ruches. Dans la maison, qui comprend deux pièces, sont répartis une table, trois lits dont deux avec couette de plume, quatre coffres dont un seul se ferme à clé. Dans la cuisine, les ustensiles sont réduits au minimum. La garde-robe de Marie LE CROM comprend quatre chemises, une paire de brassière rouge, deux cotillons de serge bleu, deux manteaux dont un de berlinge, quatre coiffes. François LE FLOHIC dispose de deux chemises, deux hauts-de-chausses dont un de berlinge, deux manteaux, dont un de couleur bleu.

François LE FLOHIC et Marie LE CROM avaient déjà eu deux enfants à Kerbotspern : Julien en 1672 avec pour parrain son oncle Julien LE CROM (n°898) de LOCOAL et Guillaume en 1677. A Rosmérien, il en naît quatre autres : Jean en 1680, Jeanne en 1682, François (n°276) le 26 novembre 1684 et Jeanne en 1687. La famille connaît bien leurs proches voisins BERTIC, puisque Jeanne KERQUERET (n°673) épouse de Guy BERTIC est marraine de la première Jeanne, François BERTIC parrain de François fils. Le 29 octobre 1693, François LE FLOHIC meurt à l'âge de 50 ans à Rosmérien. Assistent notamment à son inhumation Jean LE FLOHIC, Jean LE PRADO, Georges LE CROM de Locoal, Jean BERTIC. Le 9 novembre suivant, Marie LE CROM est nommée tutrice des quatre enfants mineurs qui lui restent, dont François (n°276) âgé de 8 ans 1/2. Dès le lendemain, les biens mobiliers sont inventoriés et prisés pour la somme de 233L.

B5553 - Largouet /s Auray - 09/11/1693

Tutelle

Marie LE CROM, veuve de François LE FLOHIC l'ainé, de Rosmerien en MENDON, déclare que son époux est décédé au village de Plougommelry (?) depuis les 12 jours, et qu'il lui reste de son mariage 4 mineurs à savoir : Guillaume 16 ans, Jean 11, François 8 et Jeanne 7 ans.

Témoins

- 1- Yves LE FLOHIC de Kermodeste en PLOEMEL, frère du défunt.
 - 2- Jean LE FLOHIC de Rosmerien en MENDON, frère du défunt.
 - 3- François LE FLOHIC de Kerio en LOCOAL, frère du défunt.
 - 4- Michel LE FLOHIC de Kertanguy en MENDON, cousin germain paternel.
 - 5- Georges LE CROM de Penhouet en LOCOAL-AURAY, frère de la veuve.
 - 6- Jean LE BERRE de Kerdavy en LOCOAL-HENNEBONT, cousin germain de la veuve.
 - 7- Simon LE PRADO de Kereven en LOCOAL-HENNEBONT, cousin germain maternel.
- Ils nomment pour tutrice Marie LE CROM, mère des mineurs.

B5586 - Largouet /s Auray - 10/11/1693

*Inventaire après décès de François LE FLOHIC
à Rosmerien en MENDON*

A la requête de Marie LE CROM, sa veuve et la tutrice de leurs enfants mineurs.

Commis au greffe : Antoine BODEC d'AURAY.

Priseurs : Olivier LE BERRE de Kergarnec en LOCOAL et Jean BERTIC de Rosmerien en MENDON.

MEUBLES (51L 10s - 22.1%)

1 table close et 2 escabeaux	1L
1 charlit, 1 couette de plume, 1 oreiller de plume, 1 linceul de réparaon et 1 balin	12L
1 couette de balle, 1 balin, 1 linceul de réparaon	2L 10s
1 petit coffre de bois de chêne, sans clef ni serrure	1L 10s

EN UNE AUTRE CHAMBRE :

1 charlit de bois de chêne, 1 couette de plume, 1 berne, 1 linceul de réparaon	15L
1 mée à pâte	5L
1 grand coffre avec 1 serrure sans clef	6L
1 autre grand coffre sans clef ni serrure	4L 10s
1 coffre avec sa clef et clavure (Scellées)	4L

LINGE ET VETEMENTS (26L 8s - 11.3%)

2 linceuls de lin	2L	1 vieux manteau à homme	12s
1 linceul de réparaon	15s	4 chemises à femme	2L
4 coiffes de toile	8s	1 tillon de toile	15s
2 chemises à homme	10s	1 de manteau de toile	10s
1 haut de chausse de toile	10s	1 de manteau de berlinge	1L
1 vieux haut-de-chausse de berlinge	8s	2 cotillons de charge bleue	9L
1 manteau bleu	4L	1 paire de brassière rouge	4L

USTENSILES DE CUISINE (22L 14s 3d - 9.8%)

1 grand bassin d'airain du port de 5 à 6 seaux d'eaux	12L	1 failly poêle grasse	15s
2 petits bassins d'airain du port de 1 seau et de un demi seau	5L	5 écuelles de bois	5s
1 pot de fer	2L	5 cuillères de bois	1s 3d
1 petit trépied de fer	6s	3 pots de terre	4s
		3 vieux fûts de barrique	2L
		1 seille de bois	3s

MATERIEL ET USTENSILES AGRICOLES (23L 1s 6d - 9.9%)

1 charrette non ferrée	5L	1 tranche	1L
1 corde à charrette	15s	1 croc de fer	6s
1 charrue	10s	2 petites haches	12s
2 échelles	18s	1 passoire pour passer le lin	1s
1 hogue servant en labourage	8s	1 fourche de fer	6s
1 offe servant pour battre la lande	10s	4 fourches de bois	1s 6d
1 auge de pierre	15s	1 quart pour mesurer les blés	4s
3 faucilles	1L 4s	2 sacs	10s
3 autres faucilles	12s	2 cribles	6s

Mendon

1 sarcloir de fer	4s	4 fléaux	8s
3 piguelles	18s	1 billon de bois	3s
1 étrépe	2L 10s	1 fusil	5L
<u>ANIMAUX (94L - 40,3%)</u>			
2 boeufs avec leurs jougs	48L	6 poules	15s
1 jument avec son panneau	9L	4 ruches	5s
2 vaches et 1 génisse	36L		
<u>PRODUITS AGRICOLES (15L 1s - 6,6%)</u>			
8 perrée de seigle	NC	le tout des pailles de seigle	5L
1 perrée 1/2 de froment	NC	le tout des pailles de froment	1L 10s
3 perrées de mil	NC	le tout des marnies	1L 10s
3 douzaines de poignée de chanvre	1L 5s	1 charrette de foin	3L
2 douzaines de poignée de lin	16s	2 charrettes de paille de mil	2L 10s
<u>TERRES ENSEMENCEES</u>			
1 journal sous seigle			
<u>IMMEUBLES</u>			
Chambre à feu appelée en TiTan - Autre chambre - Etable - Grenier			
<u>TOTAL GENERAL : 233L 4s 9d</u>			

En 1695, âgée de 44 ans, Marie LE CROM se remarie avec Alain SONNIC, veuf du Grand Bodeven en MENDON. Mais elle marie aussi son fils Jean LE FLOHIC, âgé de 15 ans, avec Françoise SONNIC, fille d'Alain de son premier mariage avec Marie LORHO. Un renchaînement d'alliance est donc créé. Marie LE CROM conserve la tutelle de ses autres enfants, sous l'autorité de son second époux, qui gère à présent les biens de la famille. En janvier 1702 notamment, ce dernier, en tant que tuteur des LE FLOHIC, fait acte d'héritier dans la succession sans hoirs de corps du cousin Henri LE BIDEAU, petit-fils de Pierre LE FLOHIC et Olive EZANNO du Minihy en MENDON.

B5553 - Largouet /s Auray - 26/07/1695

Décret de tutelle

Marie LE CROM, veuve de François LE FLOHIC et tutrice des enfants mineurs de leur mariage, de Rosmérien en MENDON, déclare qu'elle souhaite se remarier avec Alain SONNIC, mais conserver la tutelle de ses enfants sous l'autorité du dit SONNIC.

Témoins

- 1- Jean LE FLOHIC de Rosmérien en MENDON, oncle paternel.
 - 2- François LE FLOHIC de Kergarnec en LOCOAL, oncle paternel.
 - 3- Yves LE FLOHIC de Kermodeste en PLOEMEL, oncle paternel.
 - 4- Georges LE CROM de Keriguimen en LOCOAL, frère de la veuve.
 - 5- Pierre LE BARON de Kerihuel en MENDON, cousin germain par alliance au dit SONNIC.
 - 6- Jean SONNIC de Clef en MENDON, frère du dit SONNIC.
 - 7- Jean LORHO de Clereven en MENDON, beau-frère du dit SONNIC.
 - 8- Olivier LORHO du Grand Bodeven en MENDON, cousin germain au dit SONNIC.
- Ils nomment pour tutrice Marie LE CROM, mère des mineurs.

B5553 - Largouet /s Auray - 26/07/1695

Tutelle

Jean LE FLOHIC f. de + François et Marie LE CROM, de Rosmérien en MENDON, 16 ans,
& Françoise SONNIC, f. d'Alain.

Témoins

Identiques à ceux du décret de tutelle à la même date.

B5554 - Largouet /s Auray - 02/01/1702

Succession

Alain SONNIC de Rosmérien en MENDON, tuteur des mineurs de feu François LE FLOHIC, Jean LE FLOHIC, de Rosmérien, Yves LE FLOHIC du Moustoir en MENDON et Anne LE BARON, aussi du dit Rosmérien signalent le décès de Henry LE BIDAU depuis les 3 semaines sans hoirs de corps au village du Minihy en MENDON.

Parenté

Ils sont habilités à lui succéder en l'état maternel pour être à savoir :

- les mineurs du dit SONNIC, tuteur des enfants de François LE FLOHIC, qui cousin germain était de Julienne LE FLOHIC, mère du décédé.
- Jean LE FLOHIC être le fils de Guillaume LE FLOHIC, qui cousin germain était aussi de Julienne LE FLOHIC, mère du décédé.
- Yves LE FLOHIC être cousin germain de Julienne LE FLOHIC.
- Anne LE BARON être fille de Yvonne EZANNO qui sœur germaine était d'Olive EZANNO, mère de la dite Julienne LE FLOHIC.

Marie LE CROM s'éteint vers la mi-janvier 1708, à l'âge de 57 ans. Les scellés après son décès ne laissent apparaître peu de modifications depuis la disparition de son premier mari. Le 27 janvier, il est recherché un nouveau tuteur à son fils François LE FLOHIC (n°276), mais apparemment pas pour Jeanne, pourtant encore mineure. Le 3 juillet suivant, ces derniers sont mariés respectivement à Jeanne LE PORT (n°277) de Kervadoret en MENDON, veuve de Patern KERGOSIEN, et à Louis ESVELIN du Digantel en BRECH. Sont présents à la double célébration Christophe ESVELIN père de Louis, Pierre et Yves ESVELIN frères, Alain SONNIC, Jean LE FLOHIC, autre Jean LE FLOHIC frère des mariés, Jeanne LE FLOHIC, Jean (n°334) et Julien LE PORT frères de Jeanne. Les deux mariages sont décrétés de justice, mais étrangement, celui de Jeanne l'est à la sénéchaussée d'Auray, alors que le village de Rosmérien dépend de Largouet.

B5555 - Largouet /s Auray - 27/01/1708 (ou 1709 ?)

Décret de tutelle

Il est recherché un nouveau tuteur en remplacement de Marie LE CROM décédée à Rosmérien en MENDON, mère et tutrice de François LE FLOHIC f. d'autre Jean [hic] LE FLOHIC et âgé de 24 ans.

Témoins

- 1- Jean LE FLOHIC du Bodeven en MENDON, frère du mineur.
 - 1- Jean LE FLOHIC de Rosmérien en MENDON, oncle paternel.
 - 2- Jean LE FLOHIC de Kerio en LOCOAL, cousin germain au mineur.
- etc...

B5599 - Largouet /s Auray - 26/01/1708

Sceau après décès de Marie LE CROM de Rosmérien en MENDON

Marie LE CROM, vivante veuve de François LE FLOHIC et tutrice de ses enfants, est décédée à Rosmérien en sa demeure depuis les 15 jours environ. Alain SONNIC est son second mari.

EN LA CHAMBRE A FEU

- 1 lit avec sa couette de balle, linuels et berne
- 1 petite table close - 1 bassin d'airain d'environ 2 seaux

AUTRE CHAMBRE

- 1 lit avec sa couette de balle, linuels et berne
- 1 grand coffre avec sa serrure sous clef (SCEAU) - 1 autre grand coffre
- 1 grand bassin d'airain d'environ 7 à 8 seaux d'eau - 1 pièce de toile de réparon d'environ 15 aulnes.

EN L'ETABLE

- 2 bœufs - 3 vaches - 1 génisse

AU GRENIER

- Environ 4 à 5 perrées de seigle - Environ 2 perrées de froment

AU BURON

- 1 charrette non ferrée.

NDRL: Inventaire après décès non trouvé.

B1566 - Sénéchaussée d'Auray - 06/06/1708

Décret de mariage

Jeanne LE FLOHIC f. de + François & Marie LE CROM de Rosmérien en MENDON,
& Louis ESVELIN, f. de Christophe & + Yvonne CARNAC du Digantel en BRECH.

Témoins

- 1- Jean LE FLOHIC de Rosmérien en MENDON, oncle paternel.
- 2- Jean LE FLOHIC du Grand Bodeven en MENDON, frère.
- 3- Pierre LE FLOHIC de la ville de LORIENT, paroisse de PLOEMEUR, cousin germain.
- 4- François LE FLOHIC de Rosmérien en MENDON, frère.
- 5- Alain SONNIC de Rosmérien en MENDON, beau-père.
- 6- Guillaume TUFFIGO de Penemer en LOCOAL, cousin germain par alliance.

B5555 - Largouet /s Auray - 15/06/1708

Décret de mariage

François LE FLOHIC f. de + François & Marie LE CROM de Rosmérien en MENDON, 24 ans,
& Jeanne LE PORT, veuve de Patern KERGOSIEN.

Témoins

- 1- Jean LE FLOHIC de Rosmérien en MENDON, frère du père.
- 2- Jean LE FLOHIC du Grand Bodeven en MENDON, frère de François.
- 3- Jean LE FLOHIC du Rosmérien en MENDON, cousin germain de François.
- 4- Goal DONNERH de LOCOAL, cousin germain par alliance.
- 5- Alain SONNIC de Rosmérien en MENDON, beau-père.
- 6- Georges GUILLAS de Kertanguy en MENDON, cousin germain par alliance.
- 7- Julien LE CORVEC de Kertanguy en MENDON, cousin germain par alliance.

Le mois suivant, en août 1708, les enfants de François LE FLOHIC et Marie LE CROM recherchent des comptes à leur beau-père Alain SONNIC. Ils sont prêts à aller en justice, mais en raison des frais et après conseil auprès de leurs parents et amis, ils y renoncent, préférant régler l'affaire à l'amiable, à l'étude de maître LE MALLIAUD, notaire à Auray. Il apparaît finalement la bonne gestion d'Alain SONNIC, qui se retire de Rosmérien, laissant aux LE FLOHIC la responsabilité de leurs biens.

6E2285 - Minutes Jacques LE MALLIAUD - 26/08/1708

Témoins

- Alain SONNIC, veuf de Marie LE CROM, celle-ci veuve de François LE FLOHIC et tutrice des trois enfants de son mariage, de Rosmérien en MENDON.
 - Jean LE FLOHIC x Jeanne LE GOIC du Grand Bodeven en MENDON.
 - François LE FLOHIC...
 - Christophe ESVELIN de Kervarch en BRECH faisant pour Louis ESVELIN x Jeanne LE FLOHIC.
- Les dits Jean, François et Jeanne LE FLOHIC enfants de François et Marie LE CROM.

Historique

François LE FLOHIC est décédé à Rosmérien depuis 16 ans environ. Marie LE CROM avait été instituée tutrice de ses enfants mineurs et s'était chargé de l'inventaire. Elle a ensuite convolé en secondes noces avec Alain SONNIC qui a été autorisé de la charge de tutelle et donc de la gestion des biens des mineurs. Depuis le décès de Marie LE CROM à Rosmérien, le compte était tombé dans la communauté d'Alain SONNIC.

Accord

Les mineurs souhaitaient avoir des comptes. Ils étaient prêts à aller en justice, mais en raison des frais, ils s'en sont avisés après conseils auprès de leurs parents et amis. Ils ont donc convenu à l'amiable de donner quittance à Alain SONNIC. Ils reconnaissent que ce dernier leur a délivré le jour même de son ménage à Rosmérien des meubles d'une valeur de 300L, qu'il a entièrement payé les rentes annuelles et convenancière de la demi tenue de Rosmérien jusqu'à l'année 1707 incluse, qu'il n'est du aucune dette de sa communauté avec Marie LE CROM ou qu'il s'oblige à les régler s'il s'en présente. Les éventuelles dettes de François LE FLOHIC seront réglées par ses enfants, de même que le convenant de l'année 1708 pour la demi tenue de Rosmérien avec toutes les autres charges. Alain SONNIC acquittera les rentes convenancières dues sur la tenue particulière du Bodenay en MENDON, dont les enfants auraient dû une partie. Ils paieront par moitié pour le logement des serviteurs qui étaient au ménage dudit SONNIC. L'inventaire après décès de François LE FLOHIC, avec les actes y mentionnés et autres papiers concernant leur gestion, seront délivrés sous les trois mois par Alain SONNIC à Jean LE FLOHIC, qui devra les présenter si besoin. Les dits LE FLOHIC peuvent à présent jouir des édifices de la demi-tenue de Rosmérien, qui leur appartient du chef de leur père, ainsi que de leurs héritages en quelque lieu qu'ils soient.

Mendon

En décembre 1712, Jean LE FLOHIC, frère de François l'aîné, meurt à Rosmérien. Leurs huit enfants semblent abandonner l'exploitation familiale de Rosmérien, l'un partant à Nostang, un autre à Lorient. Aussi, six mois plus tard le 20 juin 1713, sa veuve Jeanne LE PORT vend pour 2530L à André BOTUHA les édifices de la tenue, alors à domaine congéable sous Jean PARTHENAY, sieur de Kerostin. Sur la somme totale, 1161L reviennent à Louis ESVELIN, neveu par alliance de Jean LE FLOHIC.

B5555 - Largouet /s Auray - 14/12/1712

Décret de tutelle

Jeanne LE PORT, veuve de Jean LE FLOHIC, de Rosmérien en MENDON, déclare lui rester de son mariage une fille de 19 ans, Geneviève, et sept autres enfants majeurs de plus de 25 ans. Attendu son grand âge de plus de 70 ans, elle déclare nommer tuteur Jean LE FLOHIC, son fils aîné, frère de la mineure.

Témoins

1- Yves LE FLOHIC de St Thoumin en NOSTANG, frère germain.

1- Pierre LE FLOHIC de LORIENT, idem.

B5556 - Largouet /s Auray - 20/06/1713

Congément

André BOTUHA, aux droits de noble homme Jean PARTHENAY, sieur de Kerostin, acquiert par subrogation les édifices d'une tenue à Rosmérien en MENDON pour la somme de 2530L 5s selon le prisage du 17/06/1713.

Contre

Jeanne LE PORT, veuve, pour elle et consorts et ses enfants, qui reçoit la somme de 1369L,
& Louis ESVELIN, qui reçoit la somme de 1161L 5s.

Les enfants de François LE FLOHIC et Marie LE CROM semblent aussi abandonner Rosmérien. Jean est installé au Grand Bodeven, François à Kervadoret, Louis ESVELIN au Digantel en BRECH.